

# [Tissu de hameaux] [Tissu historique imbriqué]

## Maison rurale (jusqu'à fin XVIIIe)

# 1

**DESCRIPTION / Les constructions les plus anciennes de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, en lien avec l'histoire agricole de la commune, sont localisées dans les tissus de hameaux présents sur le territoire communal.**

Où ?

- Dans les nombreux hameaux : Saint-Fortunat, les Archinières, le Pinet, le Bois, la Fucharnière, le Colin, le Morateur...
- Autour du centre-bourg actuel (rue de la Résistance) et dans le vieux bourg
- Quelques fermes isolées

Les maisons rurales s'organisent **au plus près des voies, souvent étroites et sinueuses**. Les systèmes d'organisation diffèrent selon les lieux : **autour d'un carrefour de voie ou bien allongé le long d'un axe historique**.

Les implantations agglomérées des différents bâtiments génèrent des noyaux urbains denses.



Les modes d'occupation de la parcelle sont spécifiques à ce type d'occupation ancestral : **alignement du bâti à la voirie 1 (constructions contiguës en front de rue) ou en retrait derrière de hauts murs en pierre ou en pisé, percés de hauts portails 2**. Assujétie à la direction de la voie, l'implantation du bâti répond aussi à des logiques de topographie, d'ensoleillement ou de protection contre les vents.

Le **paysage de rue est relativement minéral**, bien que la discontinuité bâtie permette de loin en loin la **perception de la végétation sur les arrières de parcelles 3**, et parfois au-delà, sur le grand paysage .

Les **formes bâties sont simples (à l'image de corps de ferme), orthogonales**, composées d'un corps de logis principal **4** et/ou de plusieurs anciennes dépendances **5**.

Les bâtisses sont souvent **composées d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage et d'un comble**. Les baies sont parfois disposées de manière irrégulières sur la façade et une large porte cochère, donnant accès à la cour, témoigne de nécessités anciennes liées à l'activité agricole.

Cette architecture, d'origine agricole et paysanne, se caractérisent par l'utilisation de «**matériaux de site**» comme la  **pierre, le galet de rivière, la terre crue, le bois et la terre cuite servant un mode constructif traditionnel et artisanal**.

Certaines maisons rurales ont fait l'objet de transformations au cours du temps pour s'adapter à de nouveaux modes de vie ou cadres programmatiques (redivision en appartements, découpage de lots, etc.), parfois sans égard pour leurs qualités et leur authenticité.



# Maison rurale (jusqu'à fin XVIIIe)

## PRÉCONISATIONS / ENTREtenir & RÉNOVER

### Façade

- Renforcer les niveaux d'isolation en suivant une stratégie adaptée au bâti ancien (bâti massif perspirant à forte inertie).
- Éviter les isolations thermiques par l'extérieur sauf éventuellement pour les façades sur cour.
- Mettre en œuvre des enduits traditionnels chaux-sable, sans adjuvants hydrofuges, teintés dans la masse et talochés, ou privilégier des enduits correcteurs thermiques.
- Appliquer les enduits au nu ou en retrait des éléments en pierre de taille (chaînes d'angle, encadrements, appuis) et les remettre en état.
- Le cas échéant, replacer les appareils de climatisation trop visibles.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Ouvertures

- En cas de remplacement de menuiseries, prévoir la restitution du dessin d'origine des menuiseries et anticiper une dépose totale y compris des pièces de dormant.
- Opter pour des menuiseries thermiquement performantes (huisseries et vitrages), de préférence en bois.
- Conserver les volets d'origine et les entretenir ; en cas de remplacement, privilégier des volets en bois peint (pleins à cadre, à lames croisées ou à persiennes).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Toiture

- Conserver les formes et les pentes de toit.
- Conserver le matériau de couverture d'origine : la tuile canal (ou tuile creuse).

- Lors d'un remplacement de couverture en tuiles, privilégier une teinte de terre cuite naturelle (rouge foncé).
- En cas de remplacement des éléments d'évacuation des eaux de pluie (gouttières, descentes d'eau, cheneaux...), opter pour de la zinguerie ou cuivrerie.
- Privilégier une isolation des toits par l'intérieur avec des matériaux biosourcés.
- Limiter les ouvertures en toiture en taille et en nombre ; le cas échéant, les intégrer au pan de toit et les aligner horizontalement entre elles et verticalement avec les travées de baies en façade.
- En cas d'installation de panneaux solaires, les intégrer dans le pan de toiture et les agencer en lien avec la composition de façade.

### Clôture

- Conserver et entretenir ou restaurer les murs existants en pierre ou en pisé selon des techniques et des matériaux identiques ou compatibles avec les dispositions d'origine :
  - mur en pisé : enduire à la chaux et restaurer les couvertines en tuiles creuses,
  - mur en maçonnerie pierre : enduire à la chaux ou rejointoyer, à la chaux, les pierres apparentes et restaurer les couvertines en pierre locale ou en tuiles creuses.
- Privilégier l'emploi de pierre locale.
- Restaurer ou remplacer à l'identique les portails et portillons d'origine.
- Éviter toute surélévation de mur de clos en pierre ou en pisé et toute clôture grillagée en limite d'espace public.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

## COULEURS

Encart applicable aux 3 volets de la fiche.

- Harmoniser les couleurs des éléments composant l'architecture : façade (modénatures, fond de façade, soubassement), menuiseries et ferronneries.

### Façade



- Privilégier des teintes qui se réfèrent à celles des sables de provenance locale.
- Éviter les enduits blancs et de couleur vive.

### Menuiseries



- Pour les menuiseries de façade et les portails et portillons en bois, privilégier des tons mats de gris colorés plus ou moins soutenus, plus sombres que ceux de la façade.
- Éviter le blanc, le noir et les couleurs vives.

### Ferronneries/serrurerie

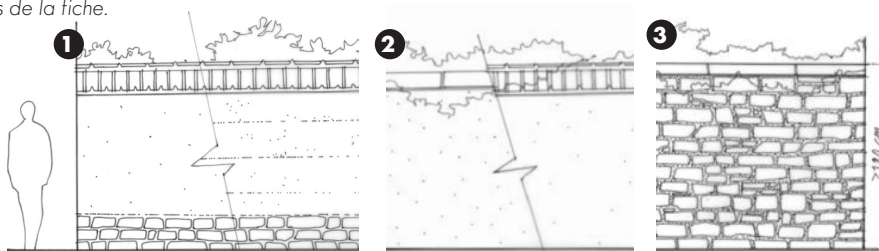


- Pour les ferronneries/serrurerie de clôture (grille de portail, barreudage) ou de façade (garde-corps, barre d'appui, lambrequin), privilégier une couleur sombre assortie avec la teinte des menuiseries.

## CLÔTURE

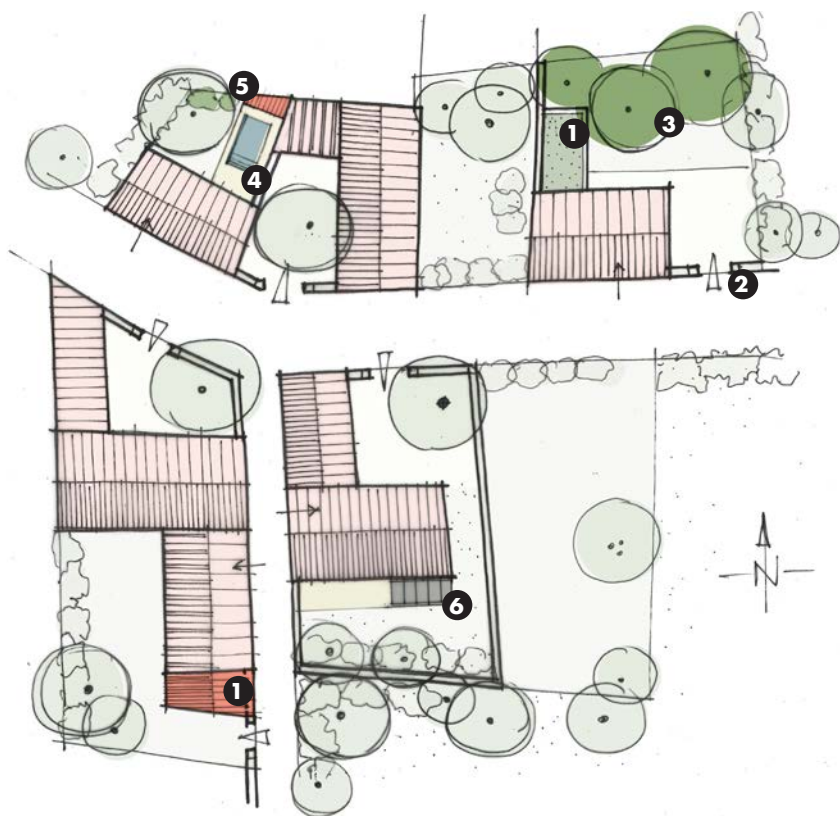
Encart applicable aux 3 volets de la fiche.

- 1 Mur en pisé de terre nu ou enduit à la chaux ; soubassement en pierre apparente (gros moellons) ; couvertine en tuiles.
- 2 Mur en pierre (petits moellons), enduit à la chaux ; couvertine en pierre ou tuiles.
- 3 Mur en pierre apparente (gros appareillage uniquement), rejointoyé à la chaux ; couvertine en pierre.



## Maison rurale (jusqu'à fin XVIIIe)

### PRÉCONISATIONS / AMÉNAGER & AGRANDIR



- Lorsque le terrain présente une **déclivité**, accompagner les redents d'un **élément de transition** (pilier, pan de mur ou serrurerie toute hauteur).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

#### Jardin & abords

- Préférer des **revêtements de sol perméables** (sable, pavés...).
- Aménager les **stationnements éventuels au plus proche des accès**.
- **Préserver les arbres existants significatifs** (sujets de grande hauteur) et réaliser une étude phytosanitaire avant tout abattage.
- **Planter**, notamment en fond de parcelle, et en limite avec les espaces naturels et agricoles ou le pavillonnaire environnant **3**.
- Choisir des **essences locales et résistantes à la sécheresse**.
- Préférer une **piscine enterrée, de forme rectangulaire 4**, penser son **insertion dans la pente** et privilégier un **revêtement de teinte sombre**.
- Dissimuler les constructions annexes (abris, cuves...) par la plantation de végétaux appropriés **5**.

#### EXTENSION HORIZONTALE

##### Volumétrie & implantation

- **Limiter le gabarit des extensions** dans les hameaux, secteurs à forte valeur patrimoniale.
- **Valoriser les qualités architecturales du bâti existant** dans les choix architecturaux mis en oeuvre pour l'extension.
- Respecter une **cohérence de volumétrie (hauteur, implantation) et d'aspect par rapport au bâti existant 1**.
- **Prendre en compte le terrain naturel et sa topographie**, définir les terrasses et talus nouveaux en accord avec la composition avoisinante et préserver un équilibre des éventuels volumes de déblai/remblai.
- **Implanter l'extension au-delà de l'aplomb du houppier des arbres existants** (y compris ceux des parcelles contiguës).
- **Intégrer la remise en état du bâti existant** (ravalement, menuiseries, occultations, etc.).

#### Façade/Ouvertures/Toiture

Se reporter au volet CONSTRUIRE.

#### Clôture

- **Préserver les murs de clos existants et les portails et portillons anciens 2**.
- Lors de la **création d'un accès** dans un mur ancien, l'intégrer de préférence **en partant d'une ouverture existante par agrandissement ou déplacement de pilier**, réaliser la maçonnerie neuve **avec soin** (maçonnerie de pierre récupérée ou piliers bois massif sur base en pierre naturelle massive).
- Pour un projet de clôture, opter pour un **mur maçonné et enduit, protégé par une couvertine**.
- Veiller à ce que les **fondations n'endommagent pas le système racinaire des arbres existants**.
- **Aligner en hauteur les différents éléments d'une même clôture**.

#### VÉRANDA

- Privilégier des **formes simples réalisées sur mesure** dans le cadre d'un projet d'architecture (pentes de toitures, finesse des châssis...) **6**.
- Opter pour une **structure métallique et des parois en verre**.

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

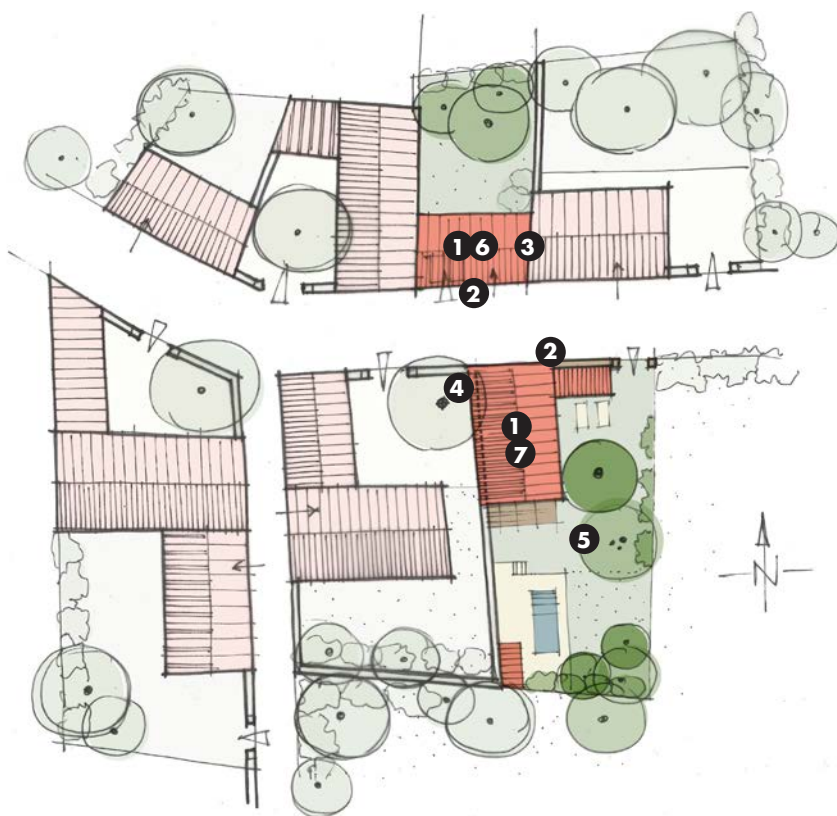
#### SURÉLEVATION

Les surélévations de maisons, qui modifient notablement les silhouettes de hameaux, sont à éviter. Le cas échéant, la surélévation est limitée à la hauteur moyenne des bâtiments voisins.



# Maison rurale (jusqu'à fin XVIIIe)

## PRÉCONISATIONS / CONSTRUIRE



### Volumétrie & implantation

- Privilégier une volumétrie de forme simple, parallèle ou perpendiculaire aux courbes de niveau, aux limites parcellaires et/ou aux voies **1**.
- Adapter la hauteur à celle du bâti avoisinant.
- Planter la nouvelle construction à l'alignement sur la voie **2** ou si un recul est nécessaire, recréer l'alignement par la réalisation d'un mur de clôture.
- Afin de conforter une morphologie urbaine compacte, privilégier une implantation au contact d'une construction existante sur une des parcelles attenantes **3** ou en limite séparative **4**.
- Planter le bâti et les réseaux au-delà de l'aplomb du houppier des arbres existants (y compris ceux des parcelles contiguës) **5**.
- Prendre en compte le terrain naturel et sa topographie, définir les terrasses et talus nouveaux en accord avec le site et

préserver un équilibre des éventuels volumes de déblai/remblai.

- Préserver les ouvrages hydrauliques existants (puits, galerie...).

### Façade

- Mettre en œuvre des matériaux de façade pérennes, d'un entretien facile et préférentiellement biosourcés (notamment enduit à la chaux ou pierre naturelle agrafée) et éviter les matériaux d'imitation.
- Végétaliser les façades ou pignons aveugles ou peu percés avec des plantes grimpantes adaptées aux supports, aux sols et aux expositions.
- Réaliser les éléments d'évacuation des eaux de pluie (gouttières, descentes d'eau, cheneaux...) en zinguerie ou cuivrerie.
- Dissimuler les dispositifs techniques (fourreaux, évacuations, climatiseur...).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Ouvertures

- Accorder les ouvertures des constructions nouvelles avec celles des édifices avoisinants qui respectent les principes architecturaux locaux et privilégier la verticalité des ouvertures.
- Préférer des menuiseries en bois ou en aluminium.
- Intégrer à la conception des baies des dispositifs limitant les salissures en façade.
- Mettre en place des dispositifs d'occlusions/protections solaires mobiles, privilégier des volets bois (hors volets à écharpe, volets en z).

Pour le choix des teintes, se reporter à l'encart COULEURS.

### Toiture

- Privilégier une toiture en pente de forme simple, à deux pans équivalents avec faitage parallèle **6** ou perpendiculaire **7** à la voie et avec une grande dépassée de toit.
- Accorder les pentes des toitures à celles des bâtiments contigus (en général comprises entre 30 et 45%).
- Pour les toitures à pans de tuiles et faitières, privilégier la tuile de terre cuite creuse (ou tuile canal).
- Végétaliser les toitures-terrasses non accessibles sauf si elles sont le support de panneaux solaires ; à défaut, pour les toitures de petite surface, préférer de la pouzzolane (pierre volcanique).

### Clôture/Jardin & abords

Se reporter au volet AMÉNAGER & AGRANDIR.

### Usages & programme

- Concevoir des logements traversants ou multiorientés (hors studios et T1).
- Prévoir un espace extérieur généreux pour chaque logement.
- Pour les logements groupés ou collectifs, prévoir des locaux vélos et ordures ménagères communs et un composteur collectif.